

Maintien à domicile

Une aide de proximité

Croix-Rouge neuchâteloise

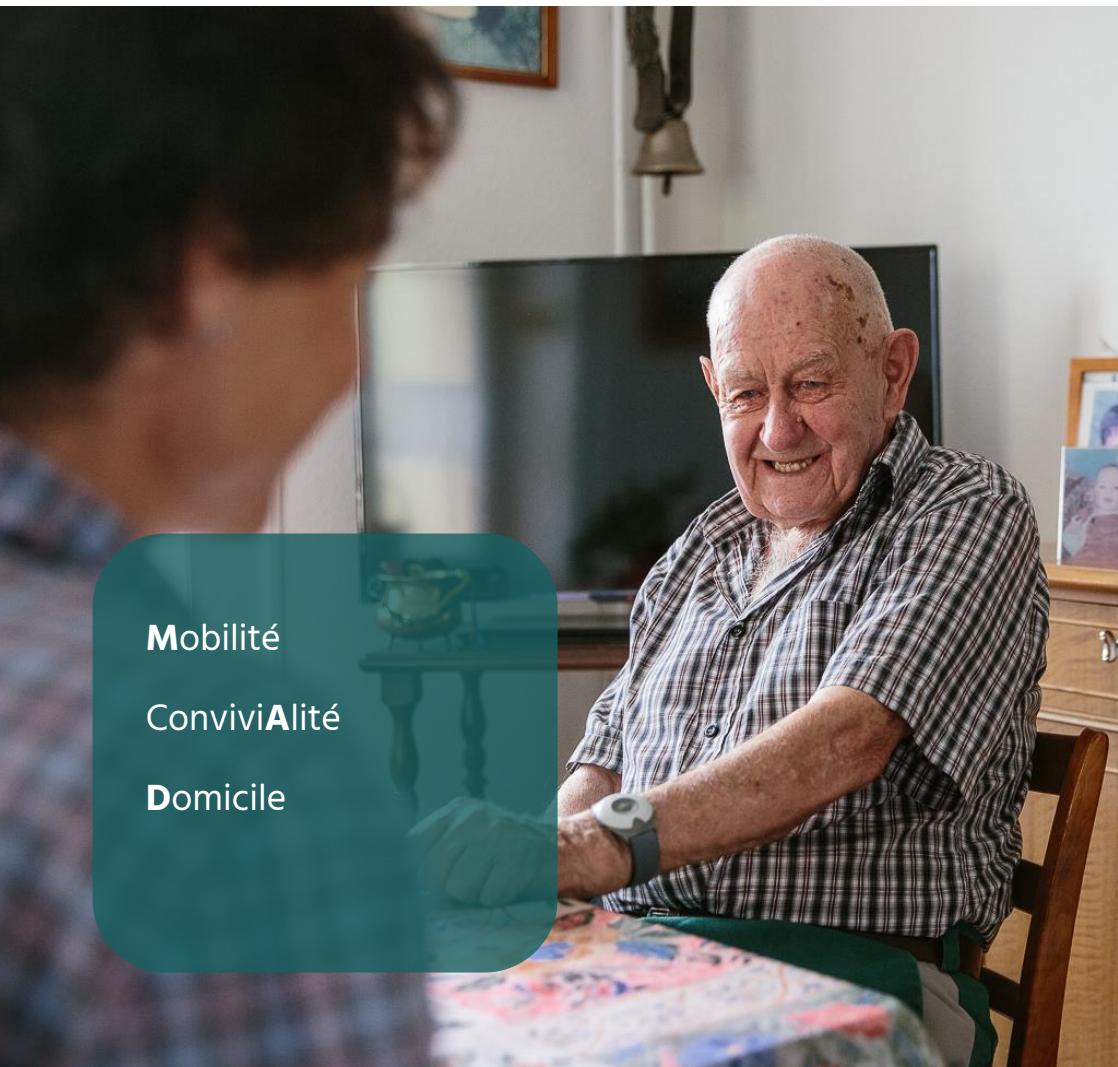
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Mobilité

ConviviAlité

Domicile



Dans votre canton

À vos côtés pour conseiller, aider, agir

La Croix-Rouge neuchâteloise offre un soutien médico-social de proximité aux habitants du canton. Nos prestations d'aide s'adressent en priorité aux aînés afin de prolonger leur autonomie à domicile et aux familles pour les soutenir dans leur rôle de parents.

Nos sept principes fondamentaux, nos collaborateurs compétents et enthousiastes ainsi que notre présence locale nous permettent de nous adapter rapidement aux besoins de solidarité et aux changements sociaux. En plaçant les interactions humaines au cœur de notre fonctionnement, nous faisons preuve d'écoute bienveillante, d'accompagnement personnalisé et de valorisation de chacun.



Nos prestations de maintien à domicile

Alarme Casa	BÉNÉVOLAT	p. 4	
Auxiliaires de santé à domicile		p. 8	
Relève proche aidant		p. 10	
Visites à domicile	GRATUIT	BÉNÉVOLAT	p. 12
Balades et collations	GRATUIT	BÉNÉVOLAT	p. 14
Service des transports	BÉNÉVOLAT		p. 16
Assistance aux achats	BÉNÉVOLAT		p. 18
Directives anticipées			p. 20

GRATUIT

Prestation gratuite

BÉNÉVOLAT

Activité assurée par des bénévoles

Toute désignation de personne ou de fonction dans le présent dépliant s'entend indifféremment au masculin et au féminin.



Vivre à domicile
l'esprit tranquille

BÉNÉVOLAT

Alarme Casa

Une sécurité de tous les instants

Une faiblesse momentanée, des capacités physiques réduites à la suite d'une opération, un traitement médical lourd,... peuvent entraîner une chute inopinée. Une simple pression sur votre alarme Casa appelle alors de l'aide : une personne de la centrale d'alarme contacte les répondants que vous avez choisis.

Vous définissez les personnes répondantes qui seront contactées en cas de besoin : vos voisins, votre famille proche,... Vous ne serez ainsi plus livré à vous-même dans une situation délicate car votre appel à l'aide sera pris en charge immédiatement. À l'écoute de votre situation, l'interlocuteur de la centrale d'urgence restera en ligne avec vous jusqu'à l'arrivée de votre répondant ou des secours.

Choisissez un dispositif d'alarme qui vous convient

Le système d'alarme Casa comprend un dispositif muni d'un haut-parleur et d'un émetteur généralement porté au poignet comme un bracelet-montre.

	Casa	Casa Night	Casa Plus
Centrale d'alarme 24h/24, 7j/7	X	X	X
Bouton d'urgence	X	X	X
Alarme automatique		X	X
Alerte en cas d'importants changements d'habitudes			X
Abonnement mensuel	CHF 59.40	CHF 79.-	CHF 99.-
Installation & instruction	CHF 108.-	CHF 108.-	CHF 150.-
Durée minimale de l'abonnement		3 mois	

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification

Alarme automatique

Casa Night et Casa Plus comprennent une détection de sortie du lit, qui déclenche une alarme automatique si vous ne rejoignez pas votre lit ou si vous ne vous levez pas le matin. Concrètement, cela signifie que si vous vous levez durant la nuit pour aller boire, que vous trébuchez et n'êtes pas en mesure de vous relever pour retourner dans votre lit, une alarme sera envoyée automatiquement après un laps de temps préalablement défini par vous-même.

Alerte en cas de changements d'habitudes

Avec l'alarme Casa Plus, des capteurs de présence sont installés chez vous. L'alerte s'active lorsque d'importants changements d'habitudes sont observés.

Répondant Samaritain

Si vous ne disposez pas de famille proche ou de voisins qui peuvent répondre suite au déclenchement d'une alarme, vous pouvez opter pour les répondants Samaritains. Cette option est à ce jour disponible uniquement en ville de Neuchâtel et nécessite une boîte à clé à votre domicile.

Abonnement mensuel pour service de répondant Samaritain	CHF 5.-
Intervention à domicile d'un répondant Samaritain	CHF 60.-

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification



Pour votre confort, maintenance gratuite

Nos collaborateurs se chargent d'installer et d'entretenir le dispositif ainsi que de vous donner les instructions d'utilisation. Le bon fonctionnement de notre système est garanti par des contrôles techniques réguliers et automatiques.

Les bracelets et les batteries sont changés gratuitement sur simple demande de votre part.

Vos avantages

- Être en confiance pour rester à domicile
- Garantir votre sécurité à tout instant
- Rassurer vos proches
- Obtenir un conseil individuel, adapté à vos besoins
- Bénéficier de la qualité de service d'une organisation humanitaire.
Nous prenons le temps qu'il faut pour vous expliquer le fonctionnement de l'alarme.

« Porter une alarme Croix-Rouge, ce n'est pas du tout se sentir surveillée, [...] je me sens plus indépendante, je fais plus de choses. C'est très appréciable ! »

Une bénéficiaire de l'alarme Casa

alarme@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 60

Lundi au vendredi de 8h30 à
11h30 et de 14h00 à 16h30



Vous soulager
dans votre vie
quotidienne

Auxiliaires de santé à domicile Vos soins sont au centre de nos préoccupations

Notre mission principale est de vous fournir des soins de base et de l'aide pour les activités de votre vie quotidienne, en fonction de votre âge, votre santé ou votre handicap. Nous intervenons sur délégation des infirmières qualifiées et indépendantes du canton. Nous écoutons vos besoins et y répondons tout en respectant votre vie privée, votre dignité et votre liberté.

Vos avantages

- Prendre soin de vous et vous soulager
- Favoriser votre maintien à domicile
- Éviter ou retarder votre hospitalisation
- Faciliter votre retour à domicile après une hospitalisation
- Offrir des moments de répit à vos proches

Tarifs & Conditions

Soins de base

Pris en charge par la LAMal

7 jours sur 7 de 7h à 20h.

NB : L'heure de passage est indicative et le service se réserve le droit de la modifier.
Absences non signalées : facturées CHF 25.- le passage (non remboursé par la LAMal)

« C'est tellement agréable de pouvoir compter sur des gens si aimables. Ils m'aident pour tous les gestes qui me sont compliqués. Sans eux, j'aurais vraiment beaucoup de peine. »

Une bénéficiaire de soins à domicile

savd@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 63

Lundi au vendredi de

9h00 à 11h00



Relève proche aidant

La santé du proche aidant n'a pas de prix

Vivre en permanence avec une personne atteinte de démence ou de handicap, en fin de vie ou faisant face à une perte d'autonomie liée à l'âge requiert de hautes valeurs humaines, une énergie intense et une capacité de résilience importante.

Sur demande du proche aidant, une auxiliaire de santé prend en charge la personne à son domicile pour une durée de trois heures en moyenne dans l'après-midi une à deux fois par semaine. Pendant les heures de présence de l'auxiliaire, le proche aidant quitte son domicile, vaque à ses loisirs ou exerce des activités qui lui sont

chères. Savoir votre proche entre de bonnes mains permet de mieux se ressourcer, souffler et reprendre des forces.

Vos avantages

- Éviter l'épuisement, les problèmes de santé et le risque de dépression
- Bénéficier de moments de répit
- Éviter un risque de maltraitance à l'encontre de vos proches

Tarifs & Conditions

1h de relève proche aidant

CHF 15.-

Si vous bénéficiez d'une assurance complémentaire elle peut probablement vous soutenir financièrement, n'hésitez pas à la contacter.

« Mon père est atteint de démence depuis des années. Pour ne pas être constamment à la limite de l'épuisement, je recours volontiers aux prestations d'aide de la Croix-Rouge. »

Une proche aidante

savd@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 63

Lundi au vendredi de
9h00 à 11h00



Offrir un moment
d'écoute et de partage

GRATUIT

BÉNÉVOLAT

Visites à domicile

Nous sommes là pour échanger
avec vous

Vivre à domicile tout en restant connecté au monde extérieur est le souhait de chacun. L'interaction humaine et la mobilité physique sont alors des éléments déterminants.

Sur votre demande et après un entretien individuel, un bénévole se rend à votre domicile. Il vous propose un moment d'écoute, de discussion, de jeu, de lecture ou encore une balade près de chez vous. C'est un moment de partage que vous allez créer ensemble.

Notre service est très apprécié par les personnes vivant seules, car l'échange avec autrui préserve un équilibre de vie. Le bénévole qui intervient vous est attitré afin de créer une relation durable et de qualité.

Vos avantages

- Créer des contacts
- Renforcer la confiance en soi
- Éviter l'immobilité et l'engourdissement

Tarifs & Conditions

Cette prestation est gratuite.

La durée des visites est d'environ une heure par semaine, les rendez-vous sont fixés d'entente entre vous et votre bénévole.

Plus de 50 bénévoles apportent chaleur, joie et convivialité à des aînés vivant seuls à domicile.

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 60

Lundi au vendredi de 8h30 à
11h30 et de 14h00 à 16h30



GRATUIT

BÉNÉVOLAT

Balades et collations

Se rencontrer, c'est vivre

Les balades et collations de la Croix-Rouge neuchâteloise vous permettent de vous réunir pour des moments de douceur et de partage dans un lieu de restauration du canton. Vous profitez de l'ambiance conviviale de groupe pour passer un moment agréable.

Vous êtes pris en charge par un bénévole Croix-Rouge, qui vous conduit de votre domicile au lieu de rencontre. Vous profitez de sa compagnie et de celle d'autres participants lors de cet après-midi récréatif. Il vous raccompagne chez vous à la fin de la collation.

Vos avantages

- Profiter d'une sortie organisée pour sortir de chez vous
- Faire de nouvelles rencontres
- Entretenir votre réseau de relations
- Vivre des moments de convivialité
- Découvrir de nouveaux lieux

Tarifs & Conditions

Les balades et collations se déroulent une fois par mois le jeudi après-midi. Au mois de juin et décembre, les sorties s'organisent autour d'un repas de midi.

Merci de vous inscrire par téléphone au minimum une semaine avant la date d'une rencontre.

Le transport est offert par la Croix-Rouge neuchâteloise. Les consommations sont à la charge des participants. Ne disposant pas de voitures adaptées, nous ne pouvons pas prendre les chaises roulantes.

Dates et programme

Le programme est disponible sur notre site internet :

www.croix-rouge-ne.ch

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 60

Lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

« Ces balades, je vous le dis, c'est super ! On se retrouve et on se marre comme si on se connaissait depuis toujours, j'adore ça ! »

Un bénéficiaire des balades



Rester mobile malgré l'âge ou les difficultés physiques

BÉNÉVOLAT

Service des transports La mobilité, synonyme de liberté

Vous devez vous rendre chez votre médecin, votre coiffeur,... : les bénévoles de notre service des transports vous y accompagnent. Vous êtes à mobilité réduite, ne vous sentez pas à l'aise de prendre le bus seul ou vos proches ne sont pas toujours disponibles pour vous conduire ? Nos bénévoles transports sont là pour vous.

Pour commander une course, il vous suffit de nous contacter par téléphone. Un conducteur bénévole vient vous chercher, avec son propre véhicule, pour vous mener à bon port. Il est plus qu'un chauffeur : il vous attend pendant votre rendez-vous et vous reconduit à votre domicile. Vous payez, sur facture, une indemnité pour les frais kilométriques ainsi que d'éventuels frais de parking ou d'attente.

Vos avantages

- Être accompagné de la porte de votre domicile à la porte de votre destination
- Maintenir vos rendez-vous habituels (médecin, coiffeur...)
- Prolonger votre autonomie à domicile

Tarifs & Conditions

Nous facturons les kilomètres aller-retour entre votre domicile et votre destination, au minimum 4 kilomètres. Le nombre de kilomètres facturés est identique pour un aller-retour ou un aller simple car dans tous les cas le chauffeur retourne à son domicile. Seul le forfait de prise en charge change (aller-retour ou aller simple).

Forfait de prise en charge	Aller-retour CHF 9.-	Aller simple CHF 4.50
Prix au kilomètre	AVS CHF 0.90	Non AVS CHF 1.10

Prix indiqués hors TVA (7,7%). Sous réserve de modification

- Le temps d'attente compris sur place est de 90 minutes. Passé ce délai, un montant de CHF 10.- par heure est facturé.
- En cas d'annulation de dernière minute ou d'oubli, un montant de 10.- est facturé + km effectués si le chauffeur s'est déplacé.
- Vos rendez-vous doivent être annoncés au moins 72h à l'avance.
- Nous n'effectuons pas de transport avec des chaises roulantes.

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 82 32

Lundi au vendredi de

8h00 à 11h00

*800 personnes nous
font déjà confiance chaque
année.*



BÉNÉVOLAT

Assistance aux achats Emplettes à deux

Après avoir convenu d'un rendez-vous, un bénévole vous mène jusqu'au lieu de votre choix afin d'y effectuer quelques achats alimentaires ou autres, en sa compagnie. Il vous reconduit ensuite à votre domicile. Vous payez une indemnité kilométrique ainsi que d'éventuels frais de parking.

Vos avantages

- Permettre de diversifier les lieux dans lesquels vous pouvez vous rendre pour faire vos emplettes.
- Rester mobile et indépendant
- Avoir l'aide d'un bénévole pour porter vos courses

Tarifs & Conditions

Forfait de prise en charge	Aller-retour CHF 9.-	Aller simple CHF 4.50
Prix au kilomètre	AVS CHF 0.90	Non AVS CHF 1.10

Prix indiqués hors TVA (7,7%). Sous réserve de modification

- Vos sorties doivent être annoncées au moins une semaine à l'avance.
- Nous n'effectuons pas de transport avec des chaises roulantes.

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 82 32

Lundi au vendredi de
8h00 à 11h00

Habits d'occasion

Profitez de nos boutiques de seconde main pour vous équiper à bas prix toute l'année : Vêt'Shop, à La Chaux-de-Fonds et Kilo'Fripe à Neuchâtel. Les habits donnés sont rigoureusement sélectionnés avant d'être mis en vente.

Suivez nos boutiques sur Instagram ! @vetshop_ne & @kilofripe_ne



Une solution sûre et complète pour que votre volonté soit respectée

Directives anticipées

Préparer sereinement la suite

Une maladie ou un accident peut vous rendre incapable de dire aux professionnels de la santé qui vous prendront en charge comment vous voulez être soigné. Avec les directives anticipées, vous êtes accompagnés dans l'expression écrite par avance de votre volonté sur le type de soins que vous souhaiteriez recevoir ou non au cas où vous ne seriez plus en mesure de vous exprimer par vous-même. Cette démarche est volontaire et non obligatoire.

Après un entretien-conseil avec un spécialiste, vous déposerez vos directives anticipées à Berne dans une centrale. Elles sont consultables et modifiables à tout moment. Nous sommes à votre disposition pour vous fournir de plus amples informations.

Vos avantages

- Clarifier vos souhaits, vos valeurs et vos attentes
- Éviter des tensions à vos proches et leur enlever le poids de décisions qui pourraient être difficiles à prendre
- Aider les médecins à connaître votre regard sur la maladie, sur la vie, sur la mort

Tarifs & Conditions

Vous pouvez choisir d'être accompagné durant toute la démarche ou uniquement lors du dépôt de vos directives anticipées.

Vous pouvez modifier ou révoquer tout ou partie de vos directives anticipées à tout moment, aussi longtemps que vous êtes capable de discernement.

Seulement conseil	CHF 30.15
Seulement dépôt	CHF 130.-
Conseil et dépôt	CHF 160.15

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification

savd@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 63

Lundi au vendredi
9h00 à 11h00

« Dans le tourbillon du quotidien, j'oublie parfois qu'il pourrait m'arriver quelque chose à tout moment. Les directives anticipées protègent mes proches et leur évitent d'avoir à prendre des décisions compliquées. »

Une bénéficiaire des directives anticipées

Une équipe à vos côtés

Des visages et de l'humanité

Prolonger votre autonomie à domicile repose sur une équipe de collaborateurs salariés et bénévoles compétents, enthousiastes et à votre écoute. Ils sont continuellement formés et sensibilisés aux évolutions de la vieillesse. Outre l'aide concrète qu'ils vous apportent, ils sont un visage réconfortant dans votre quotidien.

« Notre équipe a à cœur de proposer des services personnalisés et adaptés à vos besoins. Notre désir est d'être présent quand vous avez besoin de nous à domicile. « Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent » (Henry Dunant) ».

L'équipe du Maintien à Domicile



« Je procède à l'installation chez les clients, c'est-à-dire la présentation du service, la mise en route du matériel, la collecte des données clients et l'engagement contractuel. Ensuite je transmets les informations à la Croix-Rouge neuchâteloise et à la centrale d'alarme qui assure le service. Je suis bénévole car cela représente pour moi une activité enrichissante, avec des défis techniques et personnels. »

M. Bogan
bénévole alarme



Legs : un geste de gratitude

De plus en plus de personnes âgées planifient demain par la rédaction d'un testament. Par un legs, ils font preuve de gratitude envers leurs prochains, ils allègent les souffrances morales de nombreux bénéficiaires et ils contribuent à la pérennité d'une institution médicosociale de proximité. Léguer, c'est soutenir une valeur qui vous est chère.

Les 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge

Un socle de valeurs

Les 7 principes fondamentaux représentent un socle solide sur lequel peuvent s'appuyer ceux qui s'engagent sous l'emblème de la Croix-Rouge. Ils constituent idéalement et logiquement un tout cohérent. Dans leur globalité, ils sont la charte caractérisant le Mouvement international de la Croix-Rouge et constituent sa spécificité, son caractère réellement unique.



Nous soutenir

Investir dans une raison d'être

Votre soutien concrétise notre mission médico-sociale de proximité : de nombreuses personnes et familles bénéficient ainsi, grâce à vous, de prestations gratuites ou à faible prix. Notre institution est à but non lucratif et votre argent est directement investi dans les prestations. Le label Zewo en garantit la transparence d'utilisation.

Devenir membre <ul style="list-style-type: none">• Paiement d'une cotisation annuelle de solidarité• Droit de vote à l'Assemblée Générale• Réception d'informations sur l'utilisation des dons• Tarif réduit au musée du CICR	Être donneur <ul style="list-style-type: none">• Versements lors d'appels à dons• Soutien ponctuel à une prestation mise en avant• Réception d'une attestation fiscale• Réception d'informations sur l'utilisation des dons
Planifier un legs <p>Dans le cadre d'une planification successorale, vous pouvez opter pour un legs auprès de notre institution. Cet acte généreux participe grandement au maintien d'une prestation.</p>	Dons in memoriam <p>Le moment douloureux des obsèques peut aussi être l'occasion de soutenir les plus vulnérables du canton via une collecte.</p>

Merci de votre don !

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1504 8

CCP 20-1504-8

soutien@croix-rouge-ne.ch



Votre don en bonnes mains.

S'engager

Etre utile localement

Plaisir, compétence, engagement : le bénévolat relie ces trois valeurs au nom d'une cause qui fait sens. Vous choisissez l'activité et le temps dédié à nous aider. Vous bénéficiez également de nos infrastructures et de nos moyens pour apporter une aide aux plus vulnérables.

Bénévole de prestation

Certaines de nos prestations nécessitent un investissement régulier, hebdomadaire ou mensuel. Sans vous, cette prestation serait inexistante. Vous serez plus qu'un bénévole : vous serez un lien social.

Bénévole occasionnel

Vous participez à des actions ponctuelles, à des manifestations annuelles qui vous offrent une flexibilité d'organisation tout en valorisant votre engagement utile en faveur de la société.



Statistiques du maintien à domicile

En 2021

270'819

Kms parcourus
(7x le tour de la terre)

9'301

Heures
d'intervention

1'937

Bénéficiaires

160

Bénévoles

51

Salariés



février 2023



Maintien à domicile

Nous contacter :

032 886 88 60

contact@croix-rouge-ne.ch

croix-rouge-ne.ch/aines/



Croix-Rouge neuchâteloise

Conseiller, soutenir, agir

–
Rue de la Paix 71
2300 La Chaux-de-Fonds

–
Av. du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel

–
Rue du Patinage 1
2114 Fleurier

Suivez-nous sur nos plateformes :



Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

